Union Africaine

Gender is my Agenda CAMPAIGN

CONVENE • ENGAGE • INFLUENCE

RECOMMANDATIONS

5ème Réunion de Coordination du GIMAC avec l'UA, les CERs sur l'intégration du Genre dans l'Union Africaine

5ÈME RÉUNION DE COORDINATION DU GIMAC AVEC L'UA ET LES CERs SUR L'INTÉGRATION DU GENRE DANS L'UNION AFRICAINE

THÈME

La mise en oeuvre de la ZLECAf : Briser les Barrières Commerciales et Assurer l'Inclusion des Femmes Africaines

Dates:

13 - 15 Julliet 2023

Location:

Nairobi, Kenya

@GimacNetwork

Email: *info@genderismyagenda.org*

AfCFTA has the potential to increase intra-African trade by 81%, lift 30 million people out of extreme poverty by 2035, and boost Africa's income by $450 billion by 2035.

Préambule

Nous, les participants à la 5ème réunion de Coordination de la Campagne Le Genre est Mon Agenda (GIMAC) sur l'Intégration du Genre dans l'Union Africaine, organisée à Nairobi, au Kenya, du jeudi 13 au samedi 15 Juillet 2023 sous le thème : « La mise en oeuvre de la ZLECAf : briser les barrières commerciales et assurer l'inclusion des femmes africaines », reconnaissons la pertinence de l'accord de la ZLECAf et de ses protocoles dans la promotion d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, engagée à faire progresser l'égalité des sexes au sein d'un marché continental commun.

RECONNAISSONS l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ses protocoles et annexes, entrés en vigueur le 30 mai 2019, en tant que document de référence de l'Union Africaine qui joue un rôle déterminant dans l'accomplissement d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite par ses propres citoyens, en particulier les femmes et les filles et représentant une force dynamique sur la scène mondiale.

FÉLICITONS le Réseau GIMAC, le Comité Directeur du GIMAC, le Réseau des jeunes femmes du GIMAC, qui continuent de veiller à ce que l'égalité des sexes et les droits humains des femmes restent au centre de l'agenda de l'Union Africaine (UA) et ses États membres.

APPRÉCIONS le soutien continu du Président de la Commission de l'Union Africaine (CUA), SE Moussa Faki, au mouvement des femmes et aux OSCs dans leur engagement avec les différents organes de l'Union Africaine, en particulier la Direction Femmes, Genre et Jeunesse et le Rapporteur Spécial sur les Droits des femmes en Afrique ;

RECONNAÎSSONS et VALORISONS la présence de représentants des Communautés Economiques Régionales, des Nations Unies, en particulier d'ONU Femmes, des partenaires au développement et des ONG internationales, au 5ème Engagement Stratégique du GIMAC avec l'UA, les CERs et les partenaires;

SALUONS l'Union Africaine pour l'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA), qui a été signé le 21 mars 2018. Nous avons observé qu'il y avait de nombreuses lacunes en matière de genre dans l'Accord et appelons à l'implication des OSC dans son développement et à fournir un renforcement des capacités pour les défenseurs afin de mieux comprendre les dispositions de ce protocole et comment les utiliser au niveau national;

AVONS OBSERVÉ la nécessité de mettre en oeuvre les articles 13 et 19 du Protocole de Maputo sur les droits économiques des femmes en tant que condition minimale nécessaire pour garantir une participation et une intégration maximales des femmes dans le protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce;

Soulignons l'importance de travailler avec les OSCs dans le suivi des progrès à cet égard et dans la mise en oeuvre du protocole de la ZLECAf en utilisant des outils et des mécanismes appropriés qui protègent les droits des femmes.

RESTONS GUIDÉS PAR les divers instruments normatifs et décisions qui font progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique, notamment :

- Article 4(l) de l'Acte constitutif de l'UA ;
- Le Protocole de Maputo sur les droits des femmes (2003) ;
- La Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (2004),
- Aspiration 6 de l'Agenda 2063 de l'UA ; et ● La stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2018-2028) ;

RECONNAÎSSONS l'importance des mesures de facilitation des échanges commerciaux sensibles au genre, de l'amélioration des infrastructures commerciales, des régimes commerciaux simplifiés et de la coopération transfrontalière dans la promotion de l'autonomisation économique des femmes et la réduction des barrières non tarifaires au sein de la ZLECAf.

Conscient des risques critiques et de la vulnérabilité des jeunes femmes et des filles, en particulier dans le contexte du commerce transfrontalier, notamment en ce qui concerne l'exploitation sexuelle, la traite des êtres humains, le mariage des enfants et d'autres formes de violence.

SOULIGNONS la nécessité de relever les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs dans les situations de conflit, en garantissant leur accès aux marchés et en soutenant leur résilience économique afin de favoriser la paix et la stabilité.

Nous formulons donc les recommandations suivantes à l'Union Africaine, aux Communautés Economiques Régionales et au Secrétariat de la ZLECAf :

1. **ADOPTER** l'approche des droits de l'homme dans la mise en oeuvre de la ZLECAf, assurer la mise en oeuvre effective du Protocole de Maputo à tous les niveaux ; et fournir la plate-forme pour l'inclusion des organisations de défense des droits des femmes et des défenseurs de l'égalité des sexes dans la négociation, la mise en oeuvre et des mécanismes de suivi de la ZLECAf ;

2. **INVESTIR** dans la simplification et la diffusion du protocole de la ZLECAf pour les femmes commerçantes rurales et mettre en oeuvre des interventions qui promeuvent la valeur et l'importance des jeunes, en particulier les jeunes femmes et les filles dans la mise en oeuvre de la ZLECAf, y compris la conception d'un cadre juridique et de services appropriés qui les protègent, réduisant ainsi l'exploitation et les abus, minimisant les crimes transfrontaliers tels que la traite des êtres humains et le mariage d'enfants;

3. **DÉVELOPPER** un cadre institutionnel, des politiques, des stratégies et des plans d'action sensibles au genre qui s'alignent sur les objectifs et les principes de la ZLECAf, en intégrant l'égalité des sexes à tous les niveaux de prise de décision et encouragent les États membres à inclure activement les mécanismes nationaux pour le genre dans la mise en oeuvre de la ZLECAf ;

4. **ACCEPTER ET SOUTENIR** la poursuite de l'examen et de la consultation sur le Protocole sur le commerce des femmes et des jeunes par le biais d'une session technique entre les organisations de la société civile, l'AUC-WGYD et le Secrétariat de la ZLECAf pour s'assurer que le protocole est plus sensible au genre et couvre les besoins des femmes commerçantes à travers le continent ;

5. **INTÉGRER** la ZLECAf dans le programme d'enseignement des États membres et revoir le programme existant pour répondre aux besoins du marché africain par la promotion de la formation technique et professionnelle et de la formation à l'entrepreneuriat du niveau primaire au niveau tertiaire ainsi que la transition vers les marchés du travail ;

6. **INVESTIR** énormément dans les coopératives de femmes agricultrices dotées des installations de transformation, de valorisation et de stockage afin d'améliorer l'accès au marché et de réduire les pertes après récolte qui se situent entre 30 et 50 % dans les pays africains ;

7. **INVESTIR** dans le renforcement des systèmes de santé dans le cadre de la ZLECAf et veiller à ce que le secteur privé investisse davantage et donne accès aux femmes en produisant des produits et services de Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) abordables et de haute qualité ;

8. **ÉTABLIR** des mécanismes d'évaluation et de contrôle réguliers pour garantir qu'une attention adéquate est accordée à l'impact possible de la libéralisation du commerce sur les femmes et les jeunes, en particulier ceux qui participent au commerce transfrontalier et les agricultrices qui sont de petites productrices ;

9. **SOUTENIR** la création et la maintenance d'un portail d'information sur le commerce par l'intermédiaire du Secrétariat de la ZLECAf pour fournir des informations pertinentes aux femmes commerçantes, en particulier les petites commerçantes, afin de faciliter l'accès au financement et appuyer le renforcement des capacités des femmes dans le commerce pour garantir leur accès aux avantages découlant de la mise en oeuvre de la ZLECAf ;

10. **PRIORISER** la mise en oeuvre de mesures de facilitation du commerce sensibles au genre, notamment en simplifiant les procédures douanières, en améliorant la logistique et les infrastructures et en tirant parti des technologies numériques pour rationaliser les processus commerciaux ;

11. **COMBLER** le fossé numérique entre les sexes en donnant la priorité à l'alphabétisation numérique et à la formation professionnelle des femmes et des jeunes, en garantissant un accès abordable aux technologies numériques et en favorisant un environnement propice à leur participation active à l'économie numérique ; tout en réduisant les inégalités numériques, en particulier pour les femmes et les filles rurales avec la mise en oeuvre de la ZLECAf ;

12. **FINANCER ET RESSOURCER** les organisations, les coopératives et les entreprises de femmes et de filles pour qu'elles tirent et profit de la ZLECAf tout en protégeant et en faisant progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;

13. **IDENTIFIER ET TRAITER** les effets différenciés découlant de la mise en oeuvre de la ZLECAf sur les populations risquant d'être laissées pour compte par le biais d'une analyse des droits de l'homme, d'un suivi et d'une collecte de données désagrégées (par handicap, sexe, âge, situation socio-économique, etc).

ORGANISÉ PAR

Union Africaine

Gender is my Agenda Campaign
CONVENE • ENGAGE • INFLUENCE

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

ONU FEMMES

NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

AVEC LE SOUTIEN DU COMITÉ DE PILOTAGE DU RÉSEAU GIMAC

ACCORD
THE AFRICAN CENTRE FOR THE CONSTRUCTIVE RESOLUTION OF DISPUTES

Ipas
AFRICA ALLIANCE

ROZARIA MEMORIAL TRUST
Creating Opportunities: Unleashing Potential

PAWO

AFAO WAWA

WiLDAF-AO

YWCA

IST
INSTITUTE for SOCIAL TRANSFORMATION

Egyptian Business Women Association
EBWA

FAS
Femmes Africa Solidarité

A.C.D.H.R.S.

FAWE
Forum for African Women Educatioal is ts
Forum des éducatrices africaines

Africa Leadership Foundation

FEMNET
The African Women's Development and Communication Network

AKINA MAMA WA AFRIKA

Women's International Peace Centre
Amplifying Women's Voice and Power

#5 MÉCÈNES & PARTENAIRES DU GIMAC

ACTION CONTRE LA FAIM

actionaid

MSD for Mothers

PLAN INTERNATIONAL

PADARE ENKUNDLENI
MEN'S FORUM ON GENDER

20 APHRC
African Population and Health Research Center

christian aid

NAWI
AFRIFEM COLLECTIVE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

OXFAM